

République islamique d'Iran



Environnement opérationnel

Contexte

La République islamique d'Iran prodigue son hospitalité à l'une des plus importantes communautés réfugiées du monde. Depuis 1979, le pays a accueilli des millions d'Afghans et d'Iraquiens fuyant des conflits ou des persécutions dans leur pays d'origine. Si, dans leur très grande majorité, ces réfugiés se sont installés dans des communautés locales à travers le territoire, quelque 3 pour cent d'entre eux vivent dans six camps gérés par le Bureau des étrangers et de l'immigration (BAFIA), entité qui fait partie du ministère de l'Intérieur.

L'on assiste actuellement à d'importants mouvements de population en direction et en provenance de l'Afghanistan. La plupart des individus qui franchissent la frontière sont des migrants à la recherche d'un travail saisonnier. Toutefois, le nombre d'Afghans renvoyés dans leur pays par les autorités iraniennes a sensiblement augmenté en 2006. Les Gouvernements des deux pays débattent actuellement des méthodes les plus efficaces pour gérer ces mouvements.

Le nombre de rapatriements librement consentis a diminué au cours de l'année dernière. Bien que plus d'un million cinq cent mille Afghans aient regagné leur pays depuis 2002, le rythme des retours en 2006 semble indiquer que la période de rapatriement massif touche à sa fin. Ce déclin

est attribué à la pauvreté et au manque de qualifications requises d'un grand nombre de rapatriés potentiels, ainsi qu'à une bonne intégration de nombreux Afghans au cœur de la société iranienne.

Environ 54 000 Iraquiens se trouvent en République islamique d'Iran, dont quelque 49 000 dans des agglomérations ou des villages. Les 5 000 Iraquiens restants vivent dans 12 camps gérés par les autorités. Les Iraquiens réfugiés en République islamique d'Iran sont bien intégrés et ont accès au marché du travail, à l'enseignement et aux structures de santé publique.

Besoins

À la fin de l'année 2005, les autorités iraniennes ont recensé quelque 920 000 réfugiés afghans titulaires de cartes d'identité en cours de validité. Bon nombre d'entre eux devraient vraisemblablement écarter l'option d'un retour librement consenti en Afghanistan dans la perspective d'y rester. L'UNHCR sera donc amené à réviser ses opérations.

Ne pouvant avoir accès à l'ensemble des réfugiés, l'UNHCR ne dispose pas d'une vision complète de leurs conditions de vie dans le pays. Il est donc indispensable d'entreprendre une étude globale de la pauvreté et de la vulnérabilité de tous les ménages afghans pour combler les lacunes en matière de protection, mettre au point des solutions

spécifiques adaptées à certains groupes – comme les couples ayant contracté un mariage mixte – et dispenser un appui aux personnes qui ne veulent ou ne peuvent pas rentrer en Afghanistan.

Bien que les données ne soient pas exhaustives, l'UNHCR admet que nombre de réfugiés sont dépourvus des qualifications requises qui leur permettraient de reconstruire leur vie en Afghanistan tandis que d'autres ne possèdent pas les ressources financières nécessaires. Pour créer un environnement propice à un mouvement progressif de rapatriement librement consenti, il sera nécessaire d'aider ces réfugiés à acquérir les compétences et les ressources indispensables au succès de leur retour.

Le cadre de protection du pays a besoin d'être réajusté. Un nombre croissant d'Afghans, dont certains sont peut-être des réfugiés munis de documents en règle, sont victimes d'arrestations, de placements en détention et d'expulsions. Le mécanisme d'examen et de sélection mis en place dans des postes-frontières de sortie du territoire n'a été que partiellement efficace et n'a pas toujours permis d'empêcher l'expulsion de réfugiés munis de papiers et d'identifier les Afghans non enregistrés qui avaient besoin d'une protection. Il est indispensable d'accorder un permis de séjour temporaire, sous une forme ou sous une autre, aux réfugiés pour leur permettre de compléter leur formation technique et assurer leur subsistance pendant un certain temps, sans crainte d'être expulsés. Par ailleurs, le Gouvernement refuse d'accorder à l'UNHCR le droit de déterminer si les demandeurs d'asile individuels peuvent prétendre au statut de réfugié, ce qui complique encore le problème.

Enfin, le Haut Commissariat doit pourvoir aux besoins des réfugiés, afghans ou iraquiens, qui ont été recensés comme particulièrement vulnérables. Il sera nécessaire de leur apporter une aide en matière de vivres, de soins médicaux, d'éducation et d'abris.

Total des besoins : 12 849 430 dollars E.-U.

Objectifs principaux

- Poursuivre l'opération de rapatriement librement consenti afin de permettre le retour de quelque 300 000 réfugiés afghans pendant la période 2007-2010, en conjonction avec l'amélioration progressive de la situation économique en Afghanistan.
- Élaborer un cadre pour traiter les questions de migrations et prévenir le rapatriement forcé de réfugiés afghans par les autorités iraniennes.

- Créer un environnement propice à l'asile au profit des individus réfugiés en République islamique d'Iran.
- Veiller à ce que les réfugiés afghans bénéficient d'une aide et d'une formation technique, afin de les aider à reconstruire leur vie après leur retour.
- Assurer la réinstallation dans certains cas particuliers.

Cibles prioritaires pour 2007

- Rapatriement librement consenti de 100 000 Afghans et de 4 000 Iraquiens.
- Identification de tous les Afghans réfugiés en République islamique d'Iran et définition des différents profils socio-économiques au moyen d'études sur la pauvreté et la vulnérabilité des ménages.
- Les réfugiés qui suivent une formation technique sont autorisés à séjourner temporairement dans le pays.
- Quelque 10 000 réfugiés très vulnérables bénéficient de traitements médicaux spécialisés ou reçoivent une aide financière ou sociale.
- Quelque 950 cas individuels, répondant aux critères requis, bénéficient d'une procédure de réinstallation.

Stratégie et activités

Au titre de la stratégie à long terme mise au point par l'UNHCR pour gérer l'une des situations d'exil les plus longues au monde, le Haut Commissaire et le ministère de l'Intérieur ont convenu de publier une Déclaration commune de coopération stratégique en octobre 2006. À moins qu'un accord sur des procédures de rapatriement différentes ne soit conclu avec les autorités au début de l'année 2007, l'UNHCR prévoit d'appuyer le rapatriement librement consenti d'une centaine de milliers de réfugiés afghans. Le Haut Commissariat assurera le transport des rapatriés, un dépistage médical, des séances d'information et de sensibilisation sur les dangers des mines et fournira une aide dans le secteur des vivres. Les réfugiés vulnérables faisant partie de ce groupe bénéficieront d'arrangements spéciaux en matière de transport et de soins médicaux. Le traitement des dossiers de rapatriement et l'organisation des départs seront assurés dans six centres de rapatriement librement consenti et dans deux postes-frontières de sortie du territoire.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2007		Décembre 2007	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	Afghanistan	910 000	910 000	810 000	810 000
	Iraq	53 000	53 000	49 000	49 000
Demandeurs d'asile	Pays divers	200	200	200	200
Total		963 200	963 200	859 200	859 200



Des réfugiés afghans essaient de gagner leur vie en vendant des aliments sur un marché du Séistan-Balouchistan, la province la plus pauvre d'Iran. UNHCR / J. Redden

La protection sera centrée sur le caractère volontaire et progressif des rapatriements. Les réfugiés doivent disposer des informations nécessaires pour prendre une décision en connaissance de cause, et être en mesure de rentrer dans leur pays et d'y rester. Compte tenu de ces éléments, l'UNHCR continuera d'appuyer des campagnes massives d'information et des comités d'arbitrage des litiges, tout en dispensant un soutien juridique pour faciliter le rapatriement.

La solution de la réinstallation continuera d'être offerte aux réfugiés qui ne peuvent regagner l'Afghanistan ou qui ont besoin d'une protection internationale. L'appui des autorités iraniennes sera indispensable pour faciliter le départ des réfugiés vers leurs pays de réinstallation.

En ce qui concerne l'assistance aux réfugiés, l'Organisation mettra l'accent, comme précédemment, sur l'autosuffisance et sur l'aide aux plus vulnérables. Elle se concentrera sur le travail légal, la formation technique, les activités génératrices de revenus, la santé et l'éducation, afin d'aider les futurs rapatriés à mieux faire face à leur nouvelle vie.

En coopération avec l'OIT et l'OIM, l'UNHCR continuera d'exhorter les Gouvernements de la République islamique d'Iran et d'Afghanistan à intensifier leurs contacts pour gérer plus efficacement les mouvements de population en provenance et à destination de l'Afghanistan.

Le Haut Commissariat entend également nouer des liens plus étroits avec d'autres agences onusiennes, ainsi qu'avec les ministères iraniens de la Santé, de l'Education, du Travail et de la Protection sociale. Une telle alliance est indispensable pour lutter conjointement contre la toxicomanie, la traite des êtres humains, le VIH/SIDA et les violences domestiques au sein de la population réfugiée. La situation en Iraq étant toujours très fluctuante, l'Organisation maintiendra et actualisera ses plans d'intervention en cas d'urgence.

Contraintes

Le Haut Commissariat continue de se heurter à des restrictions quant à l'accès aux communautés afghanes. Les autorités ont limité les opérations d'examen et de sélection menées dans les postes-frontières, de sorte que l'UNHCR n'a pas été en mesure d'identifier les réfugiés parmi les Afghans, toujours plus nombreux, qui sont expulsés du pays.

La mise en œuvre des projets de l'UNHCR est freinée par le manque d'ONG nationales et internationales. Seules quelques rares ONG nationales sont autorisées à travailler avec le Haut Commissariat. Quant aux ONG internationales souhaitant se joindre au programme en faveur des réfugiés, elles doivent assurer leur propre financement, comme précisé par les autorités.

Organisation et mise en œuvre

Présence de l'UNHCR

Nombre de bureaux	7
Effectif total	144
Fonctionnaires internationaux	20
Collaborateurs nationaux	123
JEA	1

Coordination

Le Bureau des étrangers et de l'immigration (BAFIA), au sein du ministère de l'Intérieur, est le principal interlocuteur et partenaire d'exécution de l'UNHCR. Toutes les discussions avec les autres ministères compétents et les ONG nationales, y compris les partenaires d'exécution, sont coordonnées par le BAFIA, qui sert également de secrétariat au Conseil national pour la politique à l'égard des étrangers. Le nombre d'ONG nationales coopérant avec l'UNHCR en tant que partenaires d'exécution est très limité.

L'UNHCR participe activement aux travaux de l'Équipe des Nations Unies dans le pays. Afin de forger des partenariats avec des organismes onusiens spécialistes du développement et de les inciter à s'impliquer davantage dans les questions de réfugiés, le Haut Commissariat continue de prendre part à l'élaboration du bilan commun de pays (CCA) et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

(PNUAD). L'on peut espérer qu'à l'avenir, l'OMS, l'UNICEF, le PNUD, l'ONUDC, l'ONUDI, le FNUAP, l'OIM et l'OIT joueront un plus grand rôle et épauleront davantage les communautés réfugiées dans leur quête de solutions durables.

Partenaires	
Partenaires d'exécution	
Organismes gouvernementaux : ministère de l'Éducation et de la Formation, ministère de la Santé, ministère de l'Intérieur/Bureau des étrangers et de l'immigration.	
ONG : <i>Assisting Marsh Arabs and Refugees</i> , Association Pooya de recherche sur l'enseignement, Association pour la protection des enfants souffrant du cancer, Comité d'aide aux réfugiés iraquiens, Société iranienne du Croissant-Rouge.	
Partenaires opérationnels	
PAM.	

Activités et services	Budget (dollars E.-U.)	
	Budget-programme	
	2006	2007
Protection, suivi et coordination	5 835 434	5 134 754
Abris et infrastructures	50 000	57 777
Appui opérationnel (aux partenaires)	370 000	334 497
Assistance juridique	509 156	407 324
Besoins domestiques	126 000	313 373
Santé	1 626 002	1 284 832
Services communautaires	1 000 000	792 000
Transport et logistique	4 158 960	2 088 356
Vivres	75 068	15 998
Total des opérations	13 750 620	10 428 911
Appui au programme	2 660 508	2 420 519
Total	16 411 128	12 849 430

